

Cloud souverain : pour une maîtrise publique des données !

La CGT FAPT dénonce l'hypocrisie d'un discours politique qui se drape dans la "souveraineté numérique" tout en livrant les infrastructures stratégiques du pays aux intérêts privés et bien souvent, étrangers, avec comme seule logique le profit.

L'article de *Marianne* du 24 juin 2025, intitulé "*Souveraineté numérique, mon œil !*", met en lumière ce que nous dénonçons depuis des années : en matière de numérique, on donne les clés du coffre aux cambrioleurs. En confiant le stockage des données publiques et sensibles à des opérateurs comme Microsoft ou Google, l'État organise une dépendance technologique et stratégique durable.

Le numérique : levier de progrès ou d'asservissement ?

La CGT FAPT porte une autre vision du numérique, que nous avons développée dans *Le Lien Social* : « le numérique : le pari du service public ». Il n'y a aucun déterminisme technologique. Un algorithme peut être programmé pour maximiser le profit... ou alors pour réduire le temps de travail, améliorer les conditions d'emploi, respecter l'environnement. Il peut servir à automatiser les suppressions de postes, ou au contraire à libérer du temps utile pour un meilleur service rendu à l'utilisateur.

Dans un contexte où certains enchaînent les heures supplémentaires, pendant que d'autres subissent chômage ou temps partiels imposés, la réduction du temps de travail, soutenue par une programmation algorithmique adaptée, devient un levier de justice sociale. Mais elle ne peut réussir que si elle s'accompagne de contraintes fortes sur les créations d'emplois et les niveaux de salaires, afin d'éviter tout recul sur les droits des travailleurs.

Tout dépend de qui décide, pour quoi, et dans quel cadre. Tout dépend des choix politiques et des objectifs fixés.

Dans les activités postales, par exemple, le numérique pourrait renforcer l'accessibilité et la proximité des services, en s'appuyant sur l'interactivité des réseaux postaux, plutôt que d'opposer dématérialisation et présence physique. De même se pose la maîtrise publique des réseaux de télécommunication où à l'heure de la reconstruction à Mayotte, le gouvernement préfère le Starlink d'Elon Musk à Orange, opérateur en charge du service public universel.

Des projets existent, mais pour quelle finalité ?

Des initiatives récentes tentent d'apporter une réponse à la crise de souveraineté numérique. Parmi elles, « Bleu », né de l'alliance entre Orange et Capgemini, propose d'héberger les outils Microsoft (Azure, 365) dans un cloud "français" sécurisé mais pourtant, le choix est fait d'utiliser des outils qui restent américains, donc soumis aux lois extraterritoriales (Cloud Act, Patriot Act). Ou encore NumSpot, porté notamment par Le Groupe La Poste en lien avec Dassault Systèmes, Bouygues Telecom et la Banque des Territoires, vise à héberger des données sensibles des acteurs publics et stratégiques, avec une infrastructure localisée et sécurisée.

Ces projets montrent qu'il est techniquement possible de développer un cloud souverain. Mais pour la CGT FAPT, ils ne suffisent pas s'ils restent soumis à des logiques de marché et à un pilotage privé. Il faut changer de paradigme : le cloud souverain ne doit pas être un produit à vendre, mais un outil au service du bien commun.

La souveraineté numérique, ce n'est pas seulement protéger ses données, c'est décider collectivement de l'usage du numérique, maîtriser les outils et infrastructures, et les mettre au service d'un projet démocratique, écologique et social.

Pour un service public des données

La CGT FAPT propose la création d'un service public de gestion, de protection et d'exploitation des données, avec :

- une appropriation publique et démocratique
- une maîtrise technique assurée par des salariés formés et reconnus
- des garanties fortes contre la privatisation et la captation des données

Il permettrait à l'État, aux collectivités, aux services publics, mais aussi aux citoyens, de reprendre la main sur leurs outils numériques, leurs données, leurs choix.

La CGT FAPT propose :

- Créer un service public de gestion et de protection des données. Cela passe par la conception d'un cloud souverain public, hors des logiques de marché en mobilisant des entreprises au service de cette ambition
- Un moratoire économique et social sur les contrats passés avec les GAFAM
- Une stratégie industrielle nationale et européenne du numérique, à finalité sociale, écologique et démocratique

Le numérique ne doit pas être un nouveau terrain de domination, mais un levier d'émancipation collective pour répondre aux besoins des citoyens. C'est un enjeu de démocratie !

